



Ville de  
**Rouyn-Noranda**



# BUDGET 2015

Le discours du maire

**DISCOURS SUR  
LE BUDGET 2015**

Présenté par le maire  
Mario Provencher  
le 8 décembre 2014

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce soir, je vous présente les prévisions budgétaires pour l'année 2015 de la Ville de Rouyn-Noranda. Pour une deuxième année consécutive, la Ville a dû composer avec une réduction de ses revenus en provenance du gouvernement provincial en raison du nouveau Pacte fiscal transitoire privant le budget 2015 d'un montant de 676 000 \$.

Afin de respecter nos priorités budgétaires, soit celles de fournir des services de qualité à nos citoyens, d'honorer nos engagements financiers et n'ayant d'autres choix que de présenter un budget équilibré, les élus, particulièrement les membres du comité des affaires financières, les gestionnaires ainsi que moi-même, avons revu l'ensemble des dépenses ainsi que les sources de revenus dans le but de respecter la capacité de payer de nos concitoyens.

Pour la prochaine année, nous donnerons priorité à l'agrandissement de notre aéroport. Les études réalisées au cours des deux dernières années nous démontrent l'urgence d'agir. Nous travaillerons donc, en 2015, à l'élaboration de plans détaillés dans le but de préciser nos demandes de subventions auprès des gouvernements fédéral et provincial. Cet investissement majeur permettra à la Ville de Rouyn-Noranda de consolider et d'augmenter le trafic aérien à notre aéroport, un moteur économique majeur pour notre Ville.

Le logement demeurant une priorité, je suis très heureux de constater que les mesures incitatives mises en place au cours des dernières années portent leurs fruits. Au cours des trois dernières années, notre rôle d'évaluation a augmenté de 6 % dans le secteur résidentiel et de 13 % pour les immeubles de 6 logements et plus.

La Ville entend participer activement au projet CULTURAT 2015 en soutenant des projets culturels et touristiques.

En 2015, la Ville déposera la révision de son plan de gestion des matières résiduelles. Avec ce nouveau plan, la Ville de Rouyn-Noranda souhaite atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Nous analyserons de façon très sérieuse la possibilité de réaliser une plateforme de compostage. Notre engagement dans notre campagne « Visez vert » sera

renouvelé avec différentes initiatives qui seront dévoilées au fur et à mesure au cours de l'année 2015.

Nous prévoyons également mettre en fonction un nouvel écocentre de proximité destiné aux propriétaires de résidence.

L'année 2015 marquera également des changements dans les structures de gouvernance locale, notamment avec l'abolition de la Conférence régionale des élus et les modifications relatives au financement du Centre local de développement. Rappelons que ces changements découlent directement du nouveau Pacte fiscal transitoire du gouvernement du Québec. Nous travaillerons en collaboration avec les autres Municipalités régionales de comté et les intervenants du milieu pour maintenir une voix forte à Québec pour l'Abitibi-Témiscamingue.

### ***LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT***

Les dépenses de fonctionnement se chiffreront à 59,5 M\$ pour 2015.

La Loi 3 favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal aura peu d'impact sur le régime de retraite de la Ville de Rouyn-Noranda. La Ville a un régime de retraite en bonne santé financière puisque depuis sa création, les employés ont toujours assumé 50 % de la cotisation au régime et qu'il n'y a pas de formule automatique d'indexation des rentes des retraités. Toutefois, au besoin, des discussions sont prévues en 2015 avec les groupes d'employés visés par la Loi 3.

La Ville est maintenant responsable des activités « Québec en forme » et « Avenir d'enfants ». Cette augmentation des coûts n'aura cependant aucun effet sur la taxation puisque les subventions en lien avec ces programmes seront transférées à la municipalité.

Nous réaliserons la vidange des boues usées aux étangs de Rouyn-Noranda centre, cette dépense non récurrente et nécessaire dans un intervalle de 8 à 10 ans sera financée par une réserve financière créée en 2009.

Les dépenses de fonctionnement directes n'augmenteront que de 1,76 %. Cette augmentation s'explique par l'augmentation de la masse salariale, l'augmentation des coûts d'énergie et une seconde réduction du remboursement de la TVQ sur nos dépenses passant de 62,8 % à 50 %, soit l'équivalent de 268 000 \$. Rappelons que pour l'année 2014, le gouvernement du Québec avait déjà modifié le remboursement de la TVQ à la municipalité, ce qui nous avait privés d'un montant de 1,8 M\$.

### ***LES REVENUS***

Les revenus s'élèveront à 70,8 M\$ pour l'année financière 2015.

Les sommes provenant de la taxe foncière et des paiements tenant lieu de taxes demeurent la principale source de revenus de la Ville comptant pour 75 % du budget, soit 53,1 M\$. La Ville a vu cependant ses revenus provenant des édifices du gouvernement provincial (paiements tenant lieu de taxes) réduits de 304 000 \$ dû aux coupures annoncées dans le nouveau Pacte fiscal transitoire.

Pour une troisième année consécutive, la tarification des services reliés aux matières résiduelles demeure inchangée. La tarification de l'eau augmentera en moyenne de 2,8 % par résidence desservie par un service d'aqueduc, ce qui représente une augmentation annuelle moyenne de 10 \$. Bien que la consommation par citoyen soit en baisse, les coûts de fonctionnement de l'usine sont en hausse puisqu'il s'agit d'une usine à coûts relativement fixes. De plus, des dépenses additionnelles sont requises dans le but de se conformer aux nouvelles normes et lois en vigueur.

### ***LA TAXATION***

L'évaluation foncière imposable augmentera de 2,84 % en 2015, se chiffrant maintenant tout près de 3,5 milliards de dollars. Le taux de taxes résidentielles augmentera en moyenne de 2,15 % en 2015. Il fut difficile de maintenir cette augmentation près du seuil de l'inflation malgré les multiples contraintes budgétaires et nos équipes ont fait beaucoup d'efforts en ce sens.

### ***LA CHARGE FISCALE***

Le but premier du conseil municipal de la Ville est d'offrir des services optimaux tout en étant conscient de la capacité de payer de ses citoyens.

La charge fiscale comprenant toutes les taxes basées sur la valeur foncière ainsi que les tarifications de l'eau et des matières résiduelles augmentera de 2 %. Dans un contexte d'austérité, la Ville de Rouyn-Noranda a agi de façon responsable et poursuivra ses efforts en 2015 pour continuer à offrir des services de qualité à un coût comparable à 2014, ce qui permet à 86 % des propriétaires de résidence unifamiliale de voir leur compte de taxes augmenter de moins de 50 \$.

Il est approprié de rappeler que le nouveau Pacte fiscal transitoire nous privera, en 2015, d'un montant de 676 000 \$ en provenance du gouvernement du Québec. Si l'on ajoute la perte de revenus connue en 2014 en raison de la modification du remboursement de la TVQ, c'est donc un montant total de 2 476 000 \$ que la Ville de Rouyn-Noranda a perdu en 2014-2015.

Ce montant correspond à une charge fiscale de 140 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne, soit d'une valeur de 199 420 \$.

### ***LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS***

Le 22 octobre, nous avons adopté le programme des immobilisations pour les années 2015-2016-2017. Ce programme au montant de 102 592 900 \$ représente l'orientation que le conseil veut prendre pour les dépenses en immobilisations à venir. Ce programme inclut également les dépenses financées par des subventions gouvernementales et toutes autres sources de financement.

L'agrandissement de notre aérogare fait partie du présent programme et je peux vous assurer que les pourparlers avec les divers paliers de gouvernement se poursuivent dans ce projet qui pourrait se réaliser à moyen terme.

Afin de soutenir le logement social, la Ville versera, en 2015, une aide financière à l'Office municipal d'habitation pour la construction d'un édifice de 25 logements dont le début des travaux est prévu au printemps prochain et des engagements ont été pris pour la réalisation d'autres projets à venir.

Notre préoccupation demeure le développement, que ce soit résidentiel, commercial ou industriel. Notre programme reflète ces engagements que ce soit par l'acquisition de terrains, le soutien financier aux promoteurs, la construction d'une station de pompage et d'un réservoir d'eau potable. Ces investissements favoriseront le développement de notre Ville. Il est important d'offrir des quartiers attrayants pour accueillir les nouvelles familles, pour loger nos résidents et pour soutenir notre démographie.

Naturellement, il ne faut pas oublier le maintien et l'amélioration de nos infrastructures. C'est pourquoi en 2015, nous investirons environ 12 millions dans nos infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie, de bâtiments et de parcs. De cette somme, près de la moitié sera financée par les différents gouvernements ou par une autre source. Le conseil est conscient de l'état de ses routes et c'est pourquoi, en 2015, nous investirons un million de dollars supplémentaire en voirie.

***EN CONCLUSION***

La Ville de Rouyn-Noranda continuera, en 2015, à offrir des services efficaces en plus d'investir dans des projets structurants pour notre Ville. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les gens du milieu afin de faire rayonner Rouyn-Noranda et l'Abitibi-Témiscamingue à la grandeur du Québec.

Nos priorités en matière d'investissements demeurent les mêmes, soit le logement, le développement de l'aéroport et le maintien de nos infrastructures.

Je tiens à remercier de façon toute spéciale les conseillères et les conseillers municipaux qui ont mis beaucoup de sérieux à l'analyse qui a mené à l'adoption de ce budget équilibré, prudent et réaliste.

Je remercie également les membres du personnel municipal. Le travail de préparation, les hypothèses proposées et la rigueur de la démarche sont autant de gages de la qualité du budget présenté.

Nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes et vous invitons aux séances du conseil pour vous tenir au courant des actions de votre Ville. C'est pour vous que nous travaillons tous.

Merci.

Le maire,



Mario Provencher

## ANNEXE 1 ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT

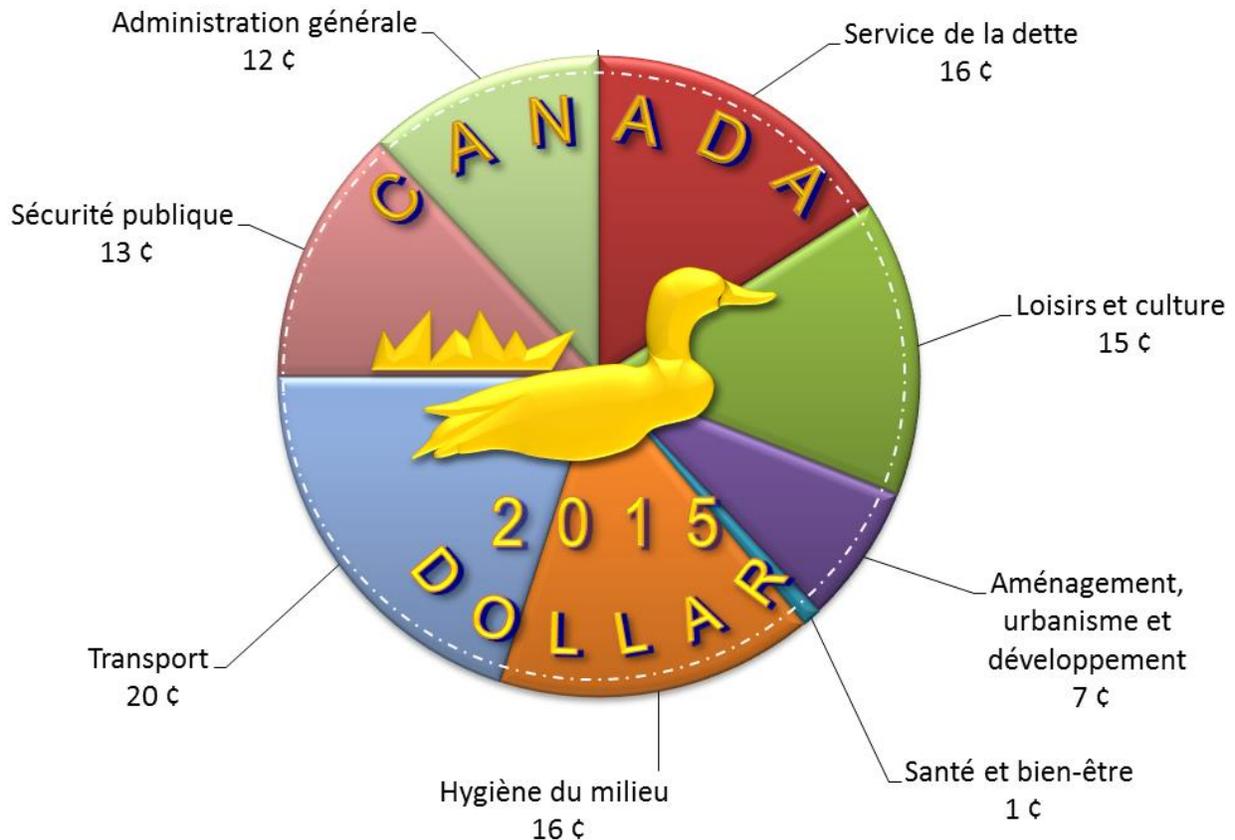
	Budget initial 2014	Budget initial 2015	Variation		Budget Total 2015
	\$	\$	%	\$	
<b>REVENUS</b>	47 013 549	49 394 292	5.1	2 380 743	49 394 292
<b>Taxes</b>					
Paiements tenant lieu de taxes	4 045 697	3 742 067	-7.6	(303 630)	3 742 067
Transferts <i>(subventions gouvernementales)</i>	3 697 335	5 609 904	51.7	1 912 569	5 609 904
Services rendus <i>(arénas, TDC, loisirs, aéroport)</i>	6 741 127	7 339 018	8.9	597 891	7 339 018
Imposition de droits <i>(droits de mutation)</i>	2 147 791	2 039 858	-5.0	(107 933)	2 039 858
Amendes et pénalités	1 174 130	1 431 050	21.9	256 920	1 431 050
Intérêts	571 467	674 373	18.0	102 906	674 373
Autres revenus <i>(ventes d'actifs)</i>	147 738	585 612	296.4	437 874	585 612
	<b>65 538 834</b>	<b>70 816 174</b>	<b>8.1</b>	<b>5 277 340</b>	<b>70 816 174</b>

	Budget initial 2014	Budget initial 2015	Variation		Budget amortissement 2015	Budget Total 2015
	\$	\$	%	\$	\$	\$
<b>CHARGES</b>	7 956 857	8 269 048	3.9	312 191	418 108	8 687 156
<b>Administration générale</b>						
Sécurité publique <i>(SQ, incendies)</i>	9 164 792	9 340 345	1.9	175 553	295 874	9 636 219
Transport <i>(voirie, aéroport, transport en commun, déneigement)</i>	13 487 410	13 991 665	3.7	504 255	3 811 798	17 803 463
Hygiène du milieu <i>(aqueduc, égouts, matières résiduelles)</i>	9 957 140	11 451 563	15.0	1 494 423	3 777 359	15 228 922
Santé et bien-être <i>(Ville et villages en santé, cimetières, logement social)</i>	768 998	721 634	-6.2	(47 364)	136 905	858 539
Aménagement urbanisme et développement	5 153 550	5 211 305	1.1	57 755	140 744	5 352 049
Loisirs et culture	9 520 953	10 506 328	10.4	985 375	1 843 281	12 349 609
Frais de financement	3 253 469	3 143 616	-3.4	(109 853)		3 143 616
	<b>59 263 169</b>	<b>62 635 504</b>	<b>5.7</b>	<b>3 372 335</b>	<b>10 424 069</b>	<b>73 059 573</b>

<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 275 665</b>	<b>8 180 670</b>	<b>30.4</b>	<b>1 905 005</b>	<b>(10 424 069)</b>	<b>(2 243 399)</b>
---	------------------	------------------	-------------	------------------	---------------------	--------------------

	Budget initial 2014 \$	Budget initial 2015 \$	Variation		Budget amortissement 2015 \$	Budget Total 2015 \$
			%	\$		
<b>CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES</b>						
<b>Immobilisations</b>						
<i>Produits de disposition</i>	9 000	9 000	0.0	-		9 000
<i>Amortissement</i>					10 424 069	10 424 069
<b>Financement</b>						
<i>Remboursement de la dette à long terme</i>	(5 623 835)	(8 138 217)	44.7	(2 514 382)		(8 138 217)
<b>Affectations</b>						
<i>Activités d'investissement</i>	(152 249)	(167 249)	9.9	(15 000)		(167 249)
<i>Excédent (déficit) accumulé non affecté</i>	427 673	135 016	-68.4	(292 657)		135 016
<i>Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés</i>	(1 234 029)	(41 695)	-96.6	1 192 334		(41 695)
<i>Montants à pourvoir dans le futur</i>	297 775	22 475	-92.5	(275 300)		22 475
	<b>65 538 834</b>	<b>70 816 174</b>	<b>8.1</b>	<b>5 277 340</b>		<b>70 816 174</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

**ANNEXE 2  
POUR CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ**



<b>Administration générale</b>	Conseil, gestion financière et administrative, greffe, évaluation et gestion du personnel
<b>Sécurité publique</b>	Police et sécurité incendie
<b>Transport</b>	Voirie municipale, enlèvement de la neige, transport en commun et aérien
<b>Hygiène du milieu</b>	Aqueduc et égout, eaux usées, matières résiduelles collecte et élimination et environnement
<b>Santé et bien-être</b>	Logement social et contribution OMH
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	Aménagement du territoire, promotion économique, tourisme et programme forestier
<b>Loisirs et culture</b>	Centres communautaires, patinoires, piscines, parcs et terrains de jeux, bibliothèques, musée et centres d'exposition
<b>Service de la dette</b>	Frais de capital et d'intérêt sur la dette long terme

**ANNEXE 3  
LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELLES**

	2014 Taux par 100\$ d'évaluation	2015 Taux par 100\$ d'évaluation	Variation	
			\$	%
ROUYN	0.9426	<b>0.9601</b>	0.0175	1.86
NORANDA-CENTRE	0.9448	<b>0.9611</b>	0.0163	1.73
NORANDA-NORD	0.9500	<b>0.9686</b>	0.0186	1.96
GRANADA desservi	0.9104	<b>0.9324</b>	0.0220	2.42
GRANADA non desservi	0.8247	<b>0.8445</b>	0.0198	2.40
LAC-DUFAULT	0.9056	<b>0.9282</b>	0.0226	2.50
BEAUDRY desservi	0.8962	<b>0.9181</b>	0.0219	2.44
BEAUDRY non desservi	0.8227	<b>0.8424</b>	0.0197	2.39
ARNTFIELD desservi	1.0076	<b>1.0291</b>	0.0215	2.13
ARNTFIELD non desservi	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
BELLECOMBE	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
CADILLAC desservi	1.1392	<b>1.2889</b>	0.1497	13.14
CADILLAC non desservi	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
CLÉRICY	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
CLOUTIER	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
D'ALEMBERT	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
DESTOR	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
ÉVAIN desservi	0.8799	<b>0.9016</b>	0.0217	2.47
ÉVAIN non desservi	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
McWATTERS	0.8119	<b>0.8234</b>	0.0115	1.42
MONTBEILLARD	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
MONT-BRUN	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
ROLLET	0.7996	<b>0.8200</b>	0.0204	2.55
<b>TAUX MOYEN R-N</b>	<b>0.9008</b>	<b>0.9201</b>	<b>0.0193</b>	<b>2.15</b>

Les taux de taxes résidentielles sont composés de la taxe foncière générale résidentielle de 0,6575 \$ à laquelle on ajoute les taxes pour le remboursement de la dette commune et de la dette de la nouvelle Ville de 0,1625 \$, pour un total de 0,8200 \$. À ce taux, il faut ajouter le taux de la dette spécifique appartenant aux anciennes municipalités ainsi que les taxes environnementales si applicables.

## ANNEXE 4 CHARGE FISCALE MOYENNE POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

	Valeur moyenne d'une résidence	Charge fiscale 2014	Charge fiscale 2015	Variation	
	\$	\$	\$	\$	%
ROUYN	211 496	2 491	<b>2 538</b>	47	1.9
NORANDA-CENTRE	208 593	2 468	<b>2 511</b>	43	1.7
NORANDA-NORD	208 593	2 479	<b>2 526</b>	47	1.9
GRANADA desservi	224 648	2 542	<b>2 601</b>	59	2.3
GRANADA non desservi	224 648	2 013	<b>2 057</b>	44	2.2
LAC-DUFAULT	233 590	2 612	<b>2 676</b>	64	2.5
BEAUDRY desservi	189 776	2 197	<b>2 250</b>	53	2.4
BEAUDRY non desservi	189 776	1 721	<b>1 759</b>	38	2.2
ARNTFIELD desservi	195 090	2 126	<b>2 168</b>	42	2.0
ARNTFIELD non desservi	195 090	1 720	<b>1 760</b>	40	2.3
BELLECOMBE	162 147	1 456	<b>1 489</b>	33	2.3
CADILLAC desservi	96 985	1 602	<b>1 758</b>	156	9.7
CADILLAC non desservi	96 985	935	<b>956</b>	21	2.2
CLÉRICY	136 520	1 252	<b>1 280</b>	28	2.2
CLOUTIER	122 945	1 143	<b>1 168</b>	25	2.2
D'ALEMBERT	196 304	1 730	<b>1 770</b>	40	2.3
DESTOR	134 888	1 238	<b>1 266</b>	28	2.3
ÉVAIN desservi	220 639	2 438	<b>2 497</b>	59	2.4
ÉVAIN non desservi	220 639	1 924	<b>1 970</b>	46	2.4
McWATTERS	205 977	1 832	<b>1 856</b>	24	1.3
MONTBEILLARD	165 630	1 484	<b>1 518</b>	34	2.3
MONT-BRUN	125 074	1 160	<b>1 185</b>	25	2.2
ROLLET	112 955	1 063	<b>1 087</b>	24	2.3
<b>CHARGE FISCALE MOYENNE</b>	<b>199 420</b>	<b>2 252</b>	<b>2 298</b>	<b>46</b>	<b>2.0</b>

Cette charge fiscale moyenne du contribuable comprend toutes les taxes foncières générales et les tarifications fiscales telles que l'eau et le traitement des matières résiduelles.

**ANNEXE 5  
PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS (PDI)**

<b>DÉPENSES SELON LA NATURE DES ACTIFS</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>TOTAL</b>
Eau et égouts	9 012 000	8 428 600	2 899 000	20 339 600
Voirie	6 277 200	8 648 100	4 974 000	19 899 300
Parcs et terrains de jeux	1 156 400	1 761 700	1 959 700	4 877 800
Autres (infrastructures)	4 114 100	34 400	8 000	4 156 500
Piste d'atterrissage	1 024 000			1 024 000
Bâtiments	1 753 500	35 294 900	7 009 800	44 058 200
Machinerie, outillage, équipement, véhicules	525 900	205 000	189 000	919 900
Ameublement et équipements de bureau	307 500	436 600	133 400	877 500
Terrains	1 137 600	273 300	250 000	1 660 900
Autres investissements non portables à l'actif	744 200	4 035 000		4 779 200
<b>Total des immobilisations selon la nature des actifs</b>	<b>26 052 400</b>	<b>59 117 600</b>	<b>17 422 900</b>	<b>102 592 900</b>

<b>MODES DE FINANCEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>TOTAL</b>
Subventions gouvernementales versées au comptant	5 799 425	4 733 700	880 000	11 413 125
Subventions gouvernementales à emprunter	1 504 300	26 149 400	360 000	28 013 700
Contributions du secteur privé et des promoteurs	990 000	356 500	250 000	1 596 500
Emprunts à l'ensemble des contribuables	14 558 540	25 546 000	15 505 700	55 610 240
Emprunts au secteur (taxes répartitions locales)	222 500	687 100		909 600
Taxes générales	15 000			15 000
Excédent accumulé non affecté	32 400			32 400
Excédent accumulé affecté	162 235			162 235
Fonds réservé - voies publiques	400 000	600 000		1 000 000
FUP à emprunter	1 024 000			1 024 000
Fonds de roulement	1 326 000	1 044 900	427 200	2 798 100
Fonds gestion de mise en valeur du territoire	18 000			18 000
<b>Total des immobilisations selon les modes de financement</b>	<b>26 052 400</b>	<b>59 117 600</b>	<b>17 422 900</b>	<b>102 592 900</b>

Les projets inscrits au PDI témoignent de la volonté du conseil. Certains de ces projets seront réalisés dans la mesure où les fonds seront disponibles.